



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dépôt : M. Marc Angel, M. Fernand Kartheiser
Luxembourg, le 7 juillet 2015

MOTION

La Chambre des Députés,

- rappelant que les Etats membres ont unanimement approuvé le mandat de négociation pour un Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI/TTIP) entre l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique en juin 2013 et que les négociations ont commencé en juillet 2013 à Washington;
- consciente du fait que depuis lors, une partie importante de la société civile, des syndicats, des organisations non gouvernementales et des citoyens expriment de nombreuses critiques et inquiétudes quant au présumé contenu et à l'impact de ce futur accord ;
- rappelant que le Ministre des affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, a esquissé les principales lignes rouges du Gouvernement actuel dans une lettre du 18 juin 2014 au Commissaire européen de l'époque, Karel de Gucht ;
- considérant que le futur accord avec les Etats-Unis portera sur un certain nombre de domaines de compétence partagée et relevant donc aussi de l'autorité des Etats membres, conformément entre autre à l'article 4 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ;
- considérant le rôle important que le Traité de Lisbonne attribue aux parlements nationaux en matière de politique européenne ;
- saluant la volonté de la Commission européenne de mener un dialogue approfondi avec les parlements nationaux et les sociétés civiles, et appréciant dans ce contexte la visite de la commissaire Madame Cecilia Malmström, le 26 février 2015 à la Chambre des Députés ;
- appréciant les échanges réguliers concernant le PTCI/TTIP entre le Gouvernement luxembourgeois, la Chambre des Députés, les membres luxembourgeois du Parlement européen et la société civile luxembourgeoise ;
- constatant que le Parlement européen ainsi que tous les parlements nationaux des pays membres de l'Union européenne suivent avec grand intérêt le déroulement des négociations des accords de commerce internationaux, et notamment celui du PTCI/TTIP ;
- rappelant que les présidents de tous les parlements nationaux des Etats membres de l'Union européenne se sont exprimés en faveur d'une ratification du PTCI/TTIP par chaque parlement national ;

invite le Gouvernement

- à veiller au sein du Conseil et auprès des autres institutions européennes à ce que le PTCI/TTIP, une fois négocié, soit soumis à la ratification par chaque parlement national des Etats membres de l'Union européenne, conformément aux procédures légales de ces Etats

Motion adoptée par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 8 juillet 2015

Le Secrétaire général,

Claude Friesen

Le Président,

Mars Di Bartolomeo